



# Dans le privé comme dans le public : pourquoi se mettre en grève massivement le 17 décembre ?

13 décembre 2019



## L'Union syndicale SUD Industrie

« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (extrait des statuts de l'A.I.T.).



Paris, le 13 décembre 2019.

## Dans le privé comme dans le public : pourquoi se mettre en grève massivement le 17 décembre ?

À écouter le gouvernement et la plupart des médias, la contre-réforme des retraites concernerait uniquement les « fonctionnaires ». En plus de vouloir opposer les salariés entre eux, c'est un énorme mensonge : en effet, **nous serons aussi les premiers touchés.**

### Augmentation de la durée de cotisation !

En instaurant un âge dit « pivot » de 64 ans, il faudra donc travailler davantage pour toucher sa retraite. Pire, la réforme ne prendra pas en compte certaines périodes non travaillées, ce qui mécaniquement va rendre difficile le fait de pouvoir toucher sa retraite. Le système de bonus/malus ne prendra pas non plus en compte véritablement les carrières longues (seulement deux ans de départ anticipé donc à 62 ans) ni la pénibilité. Dans nos secteurs, les inaptitudes fréquentes et l'espérance de vie moindre va tout simplement au final nous empêcher de toucher notre retraite à un âge qui nous permettra d'en profiter quelques années.

### Baisse des pensions !

Actuellement sont pris en compte les 25 meilleures années pour le calcul de la retraite de base et la réforme prendrait en compte toute la carrière, or les arrêts maladie, le chômage, le temps partiel, la formation, réduiront fortement les revenus et mécaniquement le montant de la retraite. Nous y perdrons donc de manière importante. Certes nous connaissons déjà la retraite à points de manière partielle via les régimes complémentaires, mais cette mise en place de cette réforme globale à points par euros cotisés va réduire fortement nos pensions. Dans nos secteurs, du fait de l'usure inévitable liée à l'âge et des conditions de travail sans cesse plus pénibles, un salarié en fin de carrière prenant sa retraite avant l'âge pivot sera pénalisé par une décote très sévère, sans parler des périodes de chômage importantes avec les fermetures d'usines, les licenciements seniors et le chômage de masse.

### Les femmes, doublement touchées

Les femmes ont des revenus inférieurs à ceux des hommes de 24 % en moyenne du fait des nombreux temps partiels imposés et de la discrimination. La réforme ne corrige en rien ces écarts, puisque le nombre de points acquis sera en fonction du salaire. L'idée de retraite minimum à 85 % du SMIC ne fonctionne que pour les femmes qui ont une carrière complète ce qui est moins souvent le cas que pour les hommes et reste donc une mesure sans effets concrets de masse. La majoration de 5 % par enfant est à partager avec le conjoint et comme c'est souvent le conjoint qui gagne le plus, la femme abandonnera souvent les 5 % à son compagnon. En cas de séparation, une femme risque de tout perdre et aura également une double peine, puisqu'en cas de décès, la réversion est repoussée de 7 ans. Et le PACS n'est toujours pas pris en compte !

### La capitalisation : des inégalités renforcées

La réforme des retraites, c'est surtout la mise en place de la capitalisation et donc du système américain avec des fonds de pensions. On en voit les dégâts : pas de retraites et petits boulots même pour les anciens à la retraite. Les assurances et fonds de pensions seront les grands gagnants, sans garantie ou sérénité des fonds placés, avec une spéculation boursière plus importante. Les salariés des petites entreprises seront encore plus pénalisés, puisque ce sont les salariés des grandes entreprises qui se verront mettre en place des plans d'épargne pour la retraite collective (PERCO). C'est donc tout sauf un régime universel, puisque seule la répartition garantit la solidarité entre travailleurs.

Et pourtant, de l'argent il y en a ! Les vrais privilégiés, les voilà, pour en citer quelque-uns : 88,5 milliards de profit du CAC 40 en 2018 ; fortune personnelle de Bernard Arnault : 106,2 milliards de dollars (1er au classement mondial) ; -estimation de l'évasion fiscale à 80 milliards d'euros par an ; le CICE : 20 milliards pour des entreprises qui licencient.

**Tout cet argent pourrait largement satisfaire les besoins de la population, une retraite décente, universelle et égalitaire, mais aussi l'emploi, les salaires et l'industrie. C'est pour cette raison que SUD Industrie, aux côtés des syndicats SUD-Solidaires et des autres syndicats, appelle à la grève.**

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Dans-le-prive-comme-dans-le-public-pourquoi-se-mettre-en-greve-massivement-le>